LE GORGEU Victor (1881-1963). Médecin de la France libre.

Victor, Pierre, Marie, Le Gorgeu nait le 5 mai 1881 à Quimper (Finistère). Il fit ses études primaires et secondaires au lycée de Brest de 1886 à 1898. il reçut le « Grand prix d'honneur du lycée de Brest » en 1898. Admis à l'École principale du service de santé de la Marine à Bordeaux en octobre 1900 (matricule 576), il reçut la médaille d'argent du « Prix de la faculté de médecine de Bordeaux » en 1903 et devint docteur en médecine le 22 février 1904 (médaille de bronze, le plus jeune docteur après Cazanove en 1881). Il choisit les troupes coloniales, servant successivement en Indochine (1904-1906), au Sénégal et en Mauritanie (1908-1910). Il suivit les cours de l'Institut Pasteur en 1907-1908.

Il quitte l'armée en juin 1911 et exerce comme médecin civil à Brest jusqu'en octobre 1930 ; il ouvre le premier laboratoire d'analyses médicales à Recouvrance.

Pendant la Première Guerre mondiale, il est mobilisé et successivement médecin de bataillon au 2e régiment d'infanterie coloniale qui combat en particulier en Argonne et en Belgique puis médecin-chef de l'ambulance de colonne mobile n°30 à l'armée d'Orient. Il est démobilisé en mai 1919.

En 1919, il est élu conseiller général du Finistère et maire de Brest de 1929 à 1941 (révoqué par le gouvernement de Vichy). De 1930 à 1945, il est sénateur du Finistère.

Il fit partie des 80 parlementaires (les Quatre-Vingts) qui refusèrent de donner les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en disant non au projet de loi du 10 juillet 1940. Il doit alors quitter Brest et part vivre à Crosmières, petit village de la Sarthe, dans la famille de l'épouse de son fils.

Il s'engagea alors dans la Résistance et le général de Gaulle le nomme en octobre 1943 son représentant pour la région Bretagne. Avisé le 2 février 1944 qu'il était dénoncé à la Gestapo, il fuit à Paris et doit se cacher en divers domiciles à compter de cette date, tout en maintenant les contacts avec les organismes centraux de la Résistance.

Il rejoint son poste à Rennes le 15 mai 1944, conformément aux instructions reçues, pour y préparer la prise de pouvoir. Il s'installe dans ses fonctions de commissaire régional de la République le 4 août 1944 lors de la libération de la ville, fonctions qu'il exerce jusqu'au 31 mars 1946, à la suite de la démission du général de Gaulle.

Par la suite, il sera conseiller d'État de 1947 à 1952 ; président du jury de la première promotion de l'ENA en 1947 ; président du conseil supérieur de la Marine marchande de 1952 jusqu'à sa mort en 1963 ; vice-président du conseil d'administration de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPH) en 1953 ; président du Comité d'examen des comptes de la Marine et aussi président du conseil d'administration du Muséum national d'histoire naturelle en 1961 et président du conseil d'administration de l'École nationale de la santé publique en 1961

Il décède à Paris le 11 septembre 1963.

Le nom de Victor Le Gorgeu a été donné à une avenue à Brest (Finistère)
et à une rue à Guipavas, Quimper et Rennes